

Ouvert en 2011 avec le seul niveau des secondes, notre lycée n'a alors été pourvu d'aucun poste d'assistant(e) social(e). Cependant, depuis cette première rentrée, ses effectifs se sont considérablement accrus, d'une part avec l'ouverture progressive des niveaux de première et de terminale du fait de la montée pédagogique, d'autre part avec le renforcement de la partie professionnelle du lycée, lié à l'ouverture d'une deuxième filière de C.A.P. (entreposage et messagerie / logistique) puis d'un B.T.S.

Lycée véritablement polyvalent, avec un effectif total de près de 700 élèves, dont une section d'enseignement professionnel nombreuse, notre établissement ne bénéficie toujours d'aucune présence régulière d'assistant(e) social(e) en ses murs alors que la phase transitoire d'ouverture progressive est maintenant achevée depuis deux ans.

Pourtant les problématiques sociales existent, qu'il s'agisse d'accès au logement, de problèmes financiers, familiaux ou administratifs divers que rencontrent nos élèves. Professeurs, et en particulier professeurs principaux, C.P.E., personnels administratifs... toute l'équipe de l'établissement voudrait pouvoir travailler efficacement à la réussite des élèves en concertation étroite avec un interlocuteur unique et régulier maîtrisant l'ensemble de ces problématiques et pleinement associé, au quotidien, au suivi de l'élève, comme cela se fait dans nombre d'établissements.

En effet, selon les informations que nous avons recueillies, **il apparaît que la totalité des LGT , LPO et LP du bassin 3 ouest (districts 6, 7, 8, 9) sont dotés d'un demi-poste ou d'un poste entier d'assistant social**, avec parfois un poste entier pour 1300 à 1400 élèves.

L'absence de tout poste d'assistant(e) social(e) dans nos murs nous semble donc constituer aujourd'hui une anomalie criante ainsi qu'une injustice, nos élèves étant anormalement privés d'un suivi social pourtant nécessaire.

Comment, dans une académie dont le projet collectif est fondé sur un objectif de réussite pour tous et sur les valeurs d'équité et de solidarité, pourrait-on ainsi laisser plus longtemps les plus faibles et les plus fragiles de nos lycéens au bord du chemin, privés de cet accompagnement social dans l'enceinte même du lycée alors que leurs camarades des établissements voisins peuvent eux en bénéficier?

Les situations de difficultés voire d'urgence sociales que nous rencontrons ainsi que la pleine conscience que nous avons du caractère anormal et injuste de la situation dans laquelle nos élèves se trouvent face à cette absence d'assistant(e) social(e) nous conduisent donc à demander **la création d'un demi-poste d'assistance sociale pour nos 700 élèves à la rentrée 2016.**

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les personnels d'éducation du lycée Pauline Roland